

Y'en a point comme nous!

Et pourtant...

La lecture du dossier consacré à nos associations sœurs, nous fait nous sentir un peu moins seuls: nous voyons bien que les traducteurs, les interprètes et les terminologues connaissent à l'extérieur de nos frontières les mêmes soucis et les mêmes succès que dans la douce Helvétie. Que l'exercice de nos professions isole autant nos collègues étrangers que nous le sommes de Genève à Rorschach ou entre Bâle et Chiasso. Et qu'elle leur apporte les mêmes joies lorsqu'ils acceptent d'échanger leurs expériences avec des collègues.

Lors de la préparation de ce dossier, nous avons longuement discuté avec les auteurs des articles: pratiquement tous se sont plaints du peu d'empressement des membres de leur association à prendre des responsabilités, à s'engager en faveur du "bien commun". Force nous est de constater que l'ASTTI ne fait pas exception ou, plutôt, ne faisait pas exception. En effet, tout espoir n'est pas perdu, une lueur encore timide est apparue: nous avons enregistré lors de l'Assemblée générale de mai dernier une demande plus forte de la part des membres et un engagement concret de certains d'entre eux; des projets dynamiques ont été lancés et les bonnes volontés pour s'y impliquer à côté du comité n'ont pas manqué! Gageons que ce n'est qu'un début!

En présentant les activités de quelques associations européennes et d'outremer, Hieronymus souhaite enfoncer le clou et prolonger le débat: est-ce que l'ASTTI en fait assez ou en fait-elle même trop? Quelles activités des associations étrangères de traducteurs, terminologues ou interprètes sont transposables dans la réalité suisse? Comment nos collègues ont-ils répondu aux défis qu'ils avaient à affronter? Et qu'ont fait leurs associations pour les y aider?

Les membres de l'ASTTI devraient se pencher sur les expériences faites à l'étranger et en tirer des enseignements, pesant les points positifs et négatifs de chaque situation présentée. Puis, il faudrait qu'ils interpellent les responsables de leur association et leur proposent des actions concrètes à mener. Enfin, il conviendrait qu'ils cherchent comment collaborer aux nouveaux projets qu'ils souhaitent voir lancer.

La vie associative se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins: jamais la demande n'a été plus forte, mais jamais aussi il n'a été plus difficile de trouver des bénévoles disposés à donner un peu de leur temps et leur dynamisme! Si les conseils de l'éditorial de J. Némard qui ouvre ce numéro de Hieronymus sont suivis par un grand nombre de collègues, qu'advient-il de l'ASTTI ? La question mérite d'être posée et devrait susciter la réflexion sur le sens que revêt la vie associative dans des professions d'individualistes comme les nôtres. Disons-le tout cru: l'adhésion à l'ASTTI n'est pas uniquement un engagement de payer sa cotisation; elle doit se traduire surtout par des actions concrètes et un état d'esprit positif. Car, l'oublions jamais:

L'UNION FAIT LA FORCE !

J. Esteves-Ferreira
Vice-président de l'ASTTI